

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 14 août 2019 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Danielle Barrette ainsi que messieurs Roberto Emond, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absent : Monsieur Robin Paradis

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

19-08-7487

ORDRE DU JOUR | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que reproduit ci-après :

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2019 | Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 juillet 2019. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 juillet 2019 et des comptes à payer au 14 août 2019. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 Réfection de l'enveloppe extérieure de l'édifice municipal | Demande de paiement no. 8. (Rés.)
 - 5.2 TECQ | Programmation des travaux 2019-2023 | Mandat à TetraTech QI Inc. (Rés.)
 - 5.3 Refinancement 46 900\$ 17 septembre 2019 | Mandat au directeur général et secrétaire-trésorier. (Rés.)
 - 5.4 OMH | Adoption des états financiers 2018. (Rés.)
- 6.0 Transport :
 - 6.1 Voirie | Programme d'aide à la voirie locale | Pose d'enrobé bitumineux à l'entrée du Chemin de la marina | Offre de service de Pavage SL Inc. (Rés.)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 7.0 Développement :
 - 7.1 Téléphonie cellulaire | Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). (Rés.)
 - 7.2 Parc Jean-Maurice-Martel | Aires de jeux pour ainés | Dépôt d'une demande de soutien financier au Fonds de développement des communautés de Desjardins. (Rés.)
 - 7.3 Camping | Don de partage | Implication de la Société de développement de Portneuf-sur-Mer. (Rés.)
- 8.0 Loisirs et culture :
 - 8.1 Contrat de surveillance et d'entretien du Chalet des sports et de la patinoire | Appel d'offres. (Rés.)
 - 8.2 Sentier de Noël 2019 - 10^e anniversaire | Offre pour un spectacle de Guylaine Tanguay. (Rés.)
- 9.0 Correspondance.
- 10.0 Affaires nouvelles :
 - 10.1 Camping | Comité de gestion | Nomination d'un nouveau représentant du conseil municipal. (Rés.)
- 11.0 Période de questions.
- 12.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-08-7488

PROCÈS-VERBAL | ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2019 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

FINANCES | ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2019

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 juillet 2019.

19-08-7489

FINANCES | ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 JUILLET 2019 ET DES COMPTES À PAYER AU 14 AOÛT 2019 | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 14 août 2019 qui totalise un montant de 34 792.58\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 juillet 2019 qui totalise un montant de 162 948.86\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Remis

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Remis à une séance ultérieure.

19-08-7490

GESTION | RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL | DEMANDE DE PAIEMENT NO. 8

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement d'emprunt no. 18-297 portant sur les travaux mentionnés en titre;

CONSIDÉRANT QUE la demande de paiement finale no. 8 a été transmise pour acceptation par Éric Lirette, architecte;

CONSIDÉRANT QUE la demande de paiement concerne le paiement des dernières retenues sur le devis initial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte de payer à Construction Nicolas Avoine Inc., pour les retenues en date du 2 juillet 2019 dans le cadre des travaux décrits dans le règlement no. 18-297, la somme de 5 748.75\$ pour la demande de paiement finale no. 8.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-08-7491

GESTION | TECQ | PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2019-2023 | MANDAT À TETRATECH QI INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'aller de l'avant avec la réalisation de la programmation des travaux pour la TECQ 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier entame les démarches avec la firme TetraTech QI Inc. afin d'obtenir une offre de service pour la réalisation de la programmation de la TECQ 2019-2023;

QUE l'offre de service soit déposée à la séance de septembre 2019.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-08-7492

GESTION | REFINANCEMENT 46 900\$ 17 SEPTEMBRE 2019 | MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informé par la Direction générale du financement et de la gestion de la dette du MAMH qu'un montant de 46 900\$ était à refinancer le 17 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH ne gère pas les financements de moins de 100 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas prévu des crédits budgétaires dans son budget de 2019 pour le paiement d'une dette de ce montant;

CONSIDÉRANT QUE la marge de manœuvre dans le surplus non-affecté ne permettrait pas non plus de payer cette dette;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de trouver la solution la plus viable d'ici au 17 septembre pour refinancer ou absorber ce montant de 46 900\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal mandate le directeur général à faire les démarches auprès des institutions financières afin d'obtenir les meilleurs taux fixes sur trois ans pour refinancer cette dette;

QUE l'option d'utiliser la marge de crédit de la Municipalité pour financer cette dette soit également envisagée si le taux obtenu par les institutions financières est trop élevé.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-08-7493

GESTION | OMH | ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**;

QUE les états financiers 2018 de l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-08-7494

TRANSPORT | VOIRIE | PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE | POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX À L'ENTRÉE DU CHEMIN DE LA MARINA | OFFRE DE SERVICE DE PAVAGE SL INC.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 19-07-7484 autorisant l'appel d'offres pour la pose d'enrobé bitumineux à l'entrée du chemin de la Marina à la suite de l'octroi d'une aide financière de 10 000\$;

CONSIDÉRANT QUE Pavage SL Inc. a fait parvenir l'offre de service no. SO-06082019 datée du 6 août 2019 au montant de 10 000.01\$ toutes taxes comprises pour la préparation, la compaction, le nivelage et la pose de bordure côté route 138, puis l'ajout d'asphalte sur la largeur non-asphaltée de l'entrée du chemin de la Marina;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'octroyer le contrat de pose d'enrobé bitumineux à Pavage SL. Inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre de service no. SO-06082019 datée du 6 août 2019 au montant de 10 000.01\$ toutes taxes comprises de Pavage SL Inc. pour la préparation, la compaction, le nivelage et la pose de bordure côté route 138, puis l'ajout d'asphalte sur la largeur non-asphaltée de l'entrée du chemin de la Marina soit acceptée;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-08-7495

QUE les coûts rattachés à ces travaux soient affectés à l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

DÉVELOPPEMENT | TÉLÉPHONIE CELLULAIRE | DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 18-11-7319 mandatant le maire et l'agent de développement afin de trouver du financement pour corriger la déficience de couverture cellulaire sur le territoire de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE le 12 mars 2019, la Municipalité a obtenu l'information comme quoi les simulations effectuées avec le matériel évoqué au projet d'Aide-TIC étaient concluantes;

CONSIDÉRANT QUE la priorité régionale no. 2 du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) dont une des actions consiste à assurer le déploiement et le développement des infrastructures numériques et de téléphonie pour obtenir une couverture complète du territoire correspond au projet de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la portée régionale du projet de la Municipalité se trouve en l'application de cette solution de couverture cellulaire à d'autres petites communautés sur le territoire de la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) semble être le meilleur véhicule pour financer une majeure partie des 225 000\$ permettant de réaliser le projet;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de déposer une demande d'aide financière au FARR lors du prochain appel de projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet d'amélioration de la couverture cellulaire pour le territoire de Portneuf-sur-Mer;

QUE le conseil municipal autorise l'agent de développement, monsieur Ulysse Rémillard, et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault, à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-08-7496

DÉVELOPPEMENT | PARC JEAN-AURICE-MARTEL | AIRES DE JEUX POUR AINÉS | DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 19-03-7403 mandatant l'agent de développement à déposer une aide financière dans la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour réaliser des aires de jeux pour aînés dans le Parc Jean-Maurice-Martel;

CONSIDÉRANT QUE la PSPS ne peut être le seul bailleur de fonds d'un projet de cette envergure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de déposer une demande de soutien financier au Fonds de développement des communautés de Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet d'aménagement d'aires de jeux pour aînés dans le Parc Jean-Maurice-Martel à raison de 10 000\$ au Fonds de développement des communautés de Desjardins;

QUE l'agent de développement monsieur Ulysse Rémillard et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Simon Thériault soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à la demande audit Fonds, pour le projet d'aménagement d'aires de jeux pour aînés dans le Parc Jean-Maurice-Martel.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-08-7497

DÉVELOPPEMENT | CAMPING | DON DE PARTAGE | IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE PORTNEUF-SUR-MER

Il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS;

QUE la Société de développement de Portneuf-sur-Mer mette en place un don de partage sur le site du Camping;

QUE la réalisation du don de partage se fasse selon les règles et lois en vigueur;

QUE les fonds amassés servent à bonifier l'animation sur le camping.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-08-7498

LOISIRS ET CULTURE | CONTRAT DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DU CHALET DES SPORTS ET DE LA PATINOIRE | APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE le contrat de surveillance et d'entretien du chalet des sports et de la patinoire a pris fin le 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le contractuel antérieur a manifesté son intention de ne pas reprendre le contrat en 2019-2020;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut octroyer un contrat de gré à gré si la valeur de ce contrat se chiffre à moins de 25 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de lancer une procédure d'appel d'offres pour trouver l'adjudicataire en charge de l'exécution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la direction générale de la Municipalité à lancer la procédure d'appel d'offres le ou vers le 1^{er} septembre 2019 afin de trouver le prochain contractuel chargé de la surveillance et de l'entretien du Chalet des sports et de la patinoire et de déléguer à la direction générale la responsabilité de ce dossier;

QUE l'appel d'offres devra prévoir un délai de réception des offres minimum de quinze (15) jours après sa publication tel que prescrit par la loi;

QUE la durée de l'entente soit d'un an ferme avec option de renouvellement de deux années supplémentaires.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-08-7499

LOISIRS ET CULTURE | SENTIER DE NOËL 2019 - 10^E ANNIVERSAIRE | OFFRE POUR UN SPECTACLE DE GUYLAINE TANGUAY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité tiendra les 6 et 7 décembre prochain sa 10^e édition du Sentier de Noël;

CONSIDÉRANT QUE pour l'occasion le conseil municipal souhaite tenir une activité spéciale permettant de souligner l'évènement;

CONSIDÉRANT QUE l'animatrice communautaire a pris réception d'une offre de service du 19 juillet 2019 au montant de 7 000\$ avant taxes de l'artiste Guylaine Tanguay pour un spectacle de Noël le 8 décembre 2019 à l'église Ste-Anne-de-Portneuf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE l'offre de service de l'artiste Guylaine Tanguay datée du 19 juillet 2019 au montant de 7 000\$ avant taxes soit acceptée;

QUE la promotion autour de cette activité ait une portée plus large qu'uniquement locale;

QUE l'agent de développement monsieur Ulysse Rémillard soit désigné en tant que signataire des différents documents et contrats en lien avec cette activité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue.

19-08-7500

CAMPING | COMITÉ DE GESTION | NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE madame Danielle Barrette a remis sa démission du comité de gestion du camping le 12 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de nommer un nouveau représentant du conseil municipal sur le comité de gestion du camping.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Émond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE monsieur Lucien Savard soit nommé comme représentant du conseil municipal sur le comité de gestion du camping.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h28 pour se terminer à 19h35.

19-08-7501

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 19h36, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et secrétaire-
trésorier